



Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le 27/09/2024



ID : 007-240700864-20240919-2024_105-BF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**DU RHONE AUX GORGES DE
L'ARDECHE**

**2 Avenue du Maréchal LECLERC
07700 Bourg Saint Andéol
Tél : 04 75 54 57 05**

Mail : contact@ccdraga.fr

**Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire
Du 19 septembre 2024**

<u>Nombre de conseillers :</u> - en exercice : 35 - présents : 25 - votants : 32	L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf septembre à dix-sept heures trente le conseil communautaire, dûment convoqué le douze septembre s'est réuni en séance publique au siège de la communauté de communes, avenue du Maréchal Leclerc sous la présidence de Madame Françoise GONNET TABARDEL, Présidente.
Daniel ARCHAMBAULT Est élu secrétaire de séance	<u>Titulaires présents :</u> ADRAGNA Patrick, ARCHAMBAULT Daniel, BEAU Jacky, CASAMATTA Marie, CHABANIS Alexandre, CHAIX Marie-Pierre, CHAUTARD Olivier, CHAZAUT Bernard, COAT Jean-François, CROIZIER Jean-Paul, DROUARD Michel, DUMARCHE Brigitte, GARCIA Patrick, GONNET TABARDEL Françoise, LAURENT Jérôme, MARCE Emilie, MATHON Christophe, MATTEI Martine, PRADIER LAGET Jérôme, PUJUGUET Brigitte, RIEU Roland, RIFFARD VOILQUE Martine, SALVI Corinne, SAPHORES Pierre, SAUJOT BEDIN Bénédicte, <u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> BERRAUD Yves, LEBRETON Frédéric, GUINAULT Thérèse, GUERIN Patrick, BOF Monique, HALLYNCK Dominique, TRIOMPHE Sylvain. <u>Absents :</u> LANDRAUD Maryline, ORENES LERMA José, PELOZUELO Christiane
<u>Délibération</u> N° 2024-105	<u>Votes :</u> - Pour :32 - Contre :0 - Abstentions :0
<u>Objet :</u> Budget Eau – Décision modificative n°1	

Vu

- la délibération n°2024-050 du 11/04/2024 relative au vote du budget primitif de l'exercice 2024,

Considérant,

- Le vote du budget eau en date 11 avril 2024 ;
- L’approbation de la convention en date du 20 juin 2024 relative à des cofinancement avec 2 syndicats définissant précisément la répartition ;
- Les règles de la comptabilité publiques ;

Madame la Vice-Présidente chargée des finances indique que certains crédits sont insuffisants au niveau du budget Eau elle propose donc d’opérer certains ajustements conformément au principe d’équilibre du budget ;

Il est ainsi proposé au Conseil communautaire de réaliser les modifications indiquées ci-dessous :

07042	cc du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	DM n°1 2024
Code INSEE	BUDGET SERVICE EAUX - 40802	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
 Budget Eau - Décision Modificative n°1

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-458101-911 : Fourniture d'eau potable - Syndicat du FAY (1)	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458101 : Fourniture d'eau potable - Syndicat du FAY (1)	0.00 €	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-458102-911 : Fourniture d'eau potable - Syndicat Olivier de Serres (1)	0.00 €	14 650.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458102 : Fourniture d'eau potable - Syndicat Olivier de Serres (1)	0.00 €	14 650.00 €	0.00 €	0.00 €
R-458201-911 : Fourniture d'eau potable - Syndicat du FAY (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €
TOTAL R 458201 : Fourniture d'eau potable - Syndicat du FAY (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	12 000.00 €
R-458202-911 : Fourniture d'eau potable - Syndicat Olivier de Serres (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 650.00 €
TOTAL R 458202 : Fourniture d'eau potable - Syndicat Olivier de Serres (1)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	14 650.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	26 650.00 €	0.00 €	26 650.00 €
Total Général		26 650.00 €		26 650.00 €

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré à l'unanimité**

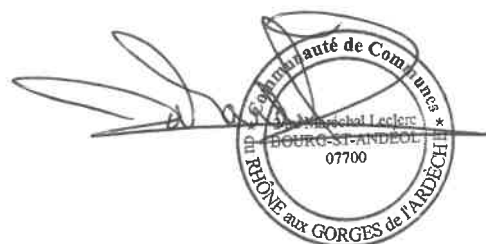
- **Approuve** la décision modificative telle que présentée par Madame la Vice-Présidente

Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme
La Présidente certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte

**Le secrétaire de séance
M. Daniel ARCHAMBAULT**



**La Présidente
Françoise GONNET TABARDEL**



Envoyé en préfecture le 25/09/2024

Reçu en préfecture le 25/09/2024

Publié le



ID : 007-240700864-20240919-2024_105-BF